

Section de Paris 07 Cdis

Octobre 2007

Promotions facteurs d'avenir à Paris 07 :



L'action menée par la CFDT tout l'été pour faire vivre l'accord sur les promotions, conduit partout où facteurs d'avenir est mis en place, à « normer » le pyramidage des classifs tel que prévu dans l'accord de développement professionnel des facteurs. A Paris 07, cela se traduit par la régularisation tant attendue, grâce à l'assouplissement des règles de promotion, des personnes exerçant les fonctions de facteur équipe et de facteur qualité. Mais notre action a aussi permis d'obtenir un volume de 50% des facteurs en 1.3, générant ainsi encore plus de promotions. Bien que la pub n'a pas été correctement faite pour cause de timing resserré, ce pyramidage est porteur de perspectives d'évolution rapide pour tous les agents! Le point, avant une grosse critique sur les TEMPOST.

■ Les promotions à Paris 07 : un plus pour tous!

Depuis le 24 avril 2006, la CFDT exigeait la régularisation des postes tenus en 2.1 et 2.2, sur un projet que nous avons porté, rappelez-vous des discours tenus, envers et contre tous.

7 octobre 2006 : 8 promotions en 2.1 par VPP
11 décembre 2006 : 5 promotions en 2.2 par VPP

Du 3 septembre au 27 décembre 2007, depuis la mise en place de l'accord promotion voulu par la CFDT, il y a eu ou il y aura :

- 15 promos en 1.3, dont 13 au 22 octobre (date de nomination) par la RAP
- 10 promos en 2.1, par la RAP, dont 7 en double promo RAP (5 piétons et 2 lignards étant en 1.2)
 - 3 promos en 2.2 par la RAP

Au total, c'est 46 agents de Paris 07 qui auront bénéficié d'une ou plusieurs promotions! Soit plus de 50% des agents! Ce cadre est donc facteur d'évolution rapide pour celles et ceux qui n'ont pas encore bénéficié d'une promotion. Combien fallait-il attendre avant, pour espérer obtenir un simple 1.3? Plus de 20 ans dans la plupart des cas! Le pari fait par la CFDT en 2005 est aujourd'hui une réalité concrète. C'est aussi la démonstration que les nouvelles modalités de promotions sont plus efficaces que les anciennes. Le 23 octobre, sachez vous en souvenir!

■ Les TEMPOST les mardis : ça suffat comme-ci!

Tant que Wissous ne traitera pas le trafic de Paris 07, il est impossible d'entreposer les TEMPOST. Ils arrivent donc le mardi, et sont traités le jour même, alors que le personnel est à 50% en repos de cycle! Une aberration que la CFDT ne peut admettre. C'est de la sur-qualité qui se paye très chère, sur le dos des agents, occasionnant une charge titanesque sur certaines tournées. La CFDT demande donc, de différer la distri des TEMPOST, à partir du mercredi, et que leur charge soit lissée sur la semaine, dans les délais impartis par les contrats. C'est urgent!!!

Avec vous, pour vous : la CFDT!

Une force d'actions, de propositions, de négociation à votre service!

Le 23 octobre, donnez de la force à l'efficacité :

